



## Classification des fonctions – Grille interne LIGUE VAUDOISE CONTRE LE CANCER – révisée le 23.12.2015

Fonctions génériques CCT-san	Fonctions LVC	Classes	Conditions/Qualifications
<b>Secteur Administration</b>		<b>Administration-Finances-RH-Communication-Informatique</b>	
Aide d'exploitation 4-8	Aide d'exploitation	4-8	Sans formation pour la fonction. Réalise les tâches d'entretien des locaux
Employé d'exploitation 8-11	Employé exploitation	8-11	AFP ou titre jugé équivalent
Aide de bureau 4-8	Employé de bureau	8-11	AFP ou titre jugé équivalent.
Employée de bureau 8-11			
Employé d'administration A 10-14	Assistant administratif A	10-14	CFC d'employé de commerce 3 ans.
Employé d'administration B 14-16	Assistant administratif B	14-16	CFC d'employé de commerce 3 ans, pratique professionnelle de 5 ans, effectuée la majorité de ses travaux de manière indépendante. Conditions de base exigées pour « 10-14 » + augmentation de l'exigence d'autonomie.
Employé d'administration C 16-18	Assistant administratif C	16-18	Conditions de base pour « 14-16 » + <u>responsabilités supérieures</u> à « 14-16 » dans les domaines : administration générale, RH et administration du personnel, comptabilité, informatique, communication).
		<b>Secteur Administratif - responsabilités hiérarchiques ou fonctionnelles</b>	
Responsable administratif A – 18-20	Responsable administratif A	18-20	Conditions de base exigées pour « 16-18 » + exigence d'autonomie totale dans la réalisation des tâches du domaine administratif + pratique professionnelle de 10 ans dans les domaines (RH et administration du personnel, Finance/ Comptabilité, Informatique, Communication).
Responsable administratif B – 20-22	Responsable administratif B	20-22	Conditions de base exigées pour « 18-20 » + exigence d'autonomie totale dans la réalisation des tâches du domaine administratif + pratique professionnelle de 10 ans dans les domaines (RH et administration du personnel, Finance/ Comptabilité, Informatique, Communication). Dirige et encadre du personnel administratif.
Responsable administratif C – 22-25	Responsable administratif C	22-25	Brevet fédéral. Connaissances métiers pointues dans le domaine particulier du travail : Finances/comptabilité, RH et administration du personnel, Communication).
Responsable administratif D – 25-28	Responsable administratif D	25-28	Master ou diplôme fédéral. Connaissances de base pour Responsable administratif C + formations complémentaires ou post grade dans les domaines de spécialisation + encadrement d'équipe.
Responsable administratif E – 28-32	Responsable administratif E - membre de direction	28-32	Conditions de base pour Responsable administratif D + responsabilité supérieures à « 25-28 ».



Fonctions génériques CCT-san	Fonctions LVC	Classes	Conditions/Qualifications
<b>Secteurs Social/Accompagnement</b>	<b>Secteur Social/accompagnement- Prévention- Bénévolat</b>		
Aide et auxiliaire en accompagnement 5-9	Auxiliaire en accompagnement A	5-9	Sans formation /formation ancienne/formation non reconnue dans le système de formation professionnelle helvétique.
Aide et auxiliaire en accompagnement B	Auxiliaire en accompagnement B	9-11	AFP d'aide en soins et accompagnement (ASA)
Assistant en accompagnement 10-14	Assistant en accompagnement	10-14	CFC de 3 ans.
Travailleur social BSc A - 17-19	*Assistant social en formation	16	Formation sociale terminée, travail de diplôme en cours et en attente dudit diplôme.
	Assistant social A Assistant social A - prévention	17-19	Bachelor en travail social (Diplôme HES) ou titre jugé équivalent. Sans expérience professionnelle au préalable.
Travailleur social BSc B - 19-21	Assistant social B Assistant social B - prévention	19-21	Bachelor en travail social (Diplôme HES) ou titre jugé équivalent, pratique professionnelle de 3 ans en règle générale dès l'obtention du titre, assume des responsabilités particulières dans le secteur social/accompagnement-prévention-bénévolat.
Travailleur social avec BSc avec spécialisation - 20-22			
<b>Secteur Social/Accompagnement – Prévention - Bénévolat - responsabilités hiérarchiques ou fonctionnelles</b>			
Responsable du secteur social/accompagnement 11-17 Responsable du secteur social/accompagnement BSc A – 18-23	Responsable de secteur A social/accompagnement	18-23	Bachelor en travail social (Diplôme HES) ou titre jugé équivalent. + pratique professionnelle de plusieurs années. Encadrement et coordination des bénévoles du secteur social/accompagnement/prévention/bénévolat.
Responsable du secteur social/accompagnement BSc B – 23-25	Responsable de secteur B Prévention	23-25	Diplôme HES/ES ou équivalent + formation de cadre + responsabilités supérieures à « 18-23 ». Coordination du secteur social/accompagnement/bénévolat/prévention.
Responsable d'équipe MSc	Responsable du secteur social accompagnement	25-28	Master + formation de cadre + responsabilités supérieures à « 23-25 ». Dirige et encadre le service social/accompagnement/bénévoles/prévention.

\*NB : Formation HES en travail social (3 ans) terminée, en attente du diplôme.

Révisée en date du 23.12.2015/RH